

AVENANT DE PROROGATION DU CONTRAT DE VILLE DU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX



PREAMBULE :

La loi de finances pour 2022 a acté la prorogation d'une année supplémentaire les contrats de ville en cours et les régimes fiscaux zonés dans un contexte de réflexion profonde sur les contours et le contenu de ceux-ci.

ARTICLE 1ER : OBJET

Le présent avenant a pour objet de proroger le contrat de ville du Territoire du Pays d'Aix jusqu'au 31 décembre 2023.

ARTICLE 2 :

Les autres dispositions du protocole d'engagements renforcés et réciproques, portant prorogation du contrat de ville du Territoire du Pays d'Aix jusqu'au 31 décembre 2022, sont inchangées.

Signataires

Date ¹ :

Pour la Métropole Aix Marseille Provence :	Pour le Préfet de Région et des Bouches-du-Rhône :
Pour le Préfet de Police :	Pour la ville d'Aix-en-Provence :
Pour la ville de Gardanne :	Pour la ville de Pertuis :
Pour la ville de Vitrolles :	Pour le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône :

¹ Apposée par le dernier signataire

Pour le Conseil Départemental de Vaucluse :	Pour la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur :
Pour le Rectorat :	Pour le Procureur de la République du TGI d'Aix-en-Provence :
Pour le Procureur de la République du TGI d'Avignon :	Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé :
Pour le Directeur Territorial de Pôle Emploi :	Pour la CAF des Bouches-du-Rhône :

Pour la CAF de Vaucluse :	Pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Bouches du Rhône :
Pour la Caisse des Dépôts et des Consignations :	Pour l'ARHLM PACA et Corse:
Pour Pays d'Aix Habitat Métropole :	Pour 13 Habitat :
Pour SACOGIVA :	Pour ERILIA :

Pour LOGIREM :	Pour UNICIL :
Pour 1001 Vies Logis Méditerranée :	Pour Famille et Provence :
Pour Vallis Habitat :	Pour la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône :
Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence :	Pour l'association du pôle d'activité d'Aix-en-Provence :

Pour l'association du pôle commercial de la Pioline :	Pour VITROPOLE :
Pour le Groupement des entreprises de Pertuis et des environs :	Pour la fondation Vasarely :
Pour Charlie Free :	Pour le festival d'Aix-en-Provence :